



REPUBLICQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

(MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE
PORTO- NOVO (ENS)

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Mention : Professorat de l'enseignement Secondaire SPECIALITE :

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

GRADE : Licence- BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

Sujet :

**LA QUESTION DE L'ADAPTATION DES ELEVES A
L'ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL : cas des classes de 6^{ème} du
CEG DE DJASSIN**

Présenté par :

AKODA Sourou Brice

Sous la Direction de:

Dr Moussiliou A.

MOUSTAPHA

Enseignant-chercheur à l'UAC

**Année académique:
2013-2014**

**Présenté et soutenu
le 8/09/ 14**

SOMMAIRE

DEDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS.....	v
SIGLES ET ACRONYMES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES.....	vii
RESUME.....	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: CADRE THEORIQUE ET GEOGRAPHIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	4
1- Cadre théorique.....	5
2- Cadre géographique.....	14
3- Approche méthodologique.....	17
CHAPITRE II : ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS.....	22
1- Présentation des résultats.....	23
2- Analyse des résultats.....	26
3- Approches de solution.....	36
CONCLUSION.....	39
BIBLIOGRAPHIE.....	41
ANNEXES.....	ix
TABLE DES MATIERES.....	xii

DEDICACE

*A ma mère Yébinin ABALLO et mon père Ayéfounin
L. AKODA qui, pour leur amour et par leur dévouement
m'ont permis d'être à ce niveau.*

REMERCIEMENTS

Pour la réalisation de ce mémoire, nous sommes reconnaissant envers tous ceux qui nous ont aidé.

Nous adressons nos remerciements particulièrement à M. MOUSSILIOU A. Moustapha qui a fait montre d'une disponibilité exceptionnelle malgré ses obligations et ses multiples préoccupations pour suivre de bout en bout ce mémoire.

Nous exprimons notre sincère gratitude à M. Acquilin Gildas DA- MATHA notre encadreur pendant la période de stage au CEG de Djassin, pour sa contribution à notre ascension professionnelle.

Nous disons infiniment merci à tous nos encadreurs de l'ENS de Porto-Novo qui ont mis tout en œuvre pour nous donner une formation de qualité dans le cadre de l'obtention du BAPES.

Nos profondes gratitudees à notre Oncle Boris A. TOSSOU, pour ses soutiens moraux et financiers

Enfin, nous remercions cordialement notre bien aimée Gbênakpon N. GNAHA dont les soutiens de toute nature nous ont été très déterminants.

SIGLES ET ACRONYMES

APC : Approche Par Compétence

CAEB : Conseil des Activités Educatives du Bénin

CDIP : Centre de Documentation et d'Informations Pédagogiques

CEG : Collège d'Enseignement Général

CI : Cours d'Initiation

ENS : Ecole Normale Supérieure

INFRE : Institut National de la Formation et de la Recherche en Education

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PP : Professeur Principal

UNESCO : Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UNICEF : Fonds des Nations-Unies pour le secours à l'Enfance

USAID : Agence Internationale des Etats-Unis pour le Développement

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableau I : Evolution de l'effectif des élèves du CEG de Djassin (2013-2014)

Tableau II : Echantillonnage de la population cible

Tableau III : Taux de distribution et de récupération des questionnaires

Tableau IV : Résultats d'enquête auprès des élèves

Tableau V : Caractéristiques des apprenants en difficulté d'adaptation

Tableau VI : Facteurs d'inadaptation

Figure 1 : Localisation du CEG Djassin dans la ville de Porto-Novo

Figure 2 : Répartition de l'âge des élèves interrogés

RESUME

Le présent travail vise à montrer les difficultés que les nouveaux apprenants venant fraîchement du cours primaire donc des classes de sixième ont à s'adapter au rythme de travail du nouvel environnement.

Pour ce travail, il à été consulté des sources écrites : les informations tirées des ouvrages consultés dans les bibliothèques et sur Internet. Pour la fiabilité de notre travail, ces informations ont été complétées par nos investigations sur le terrain auprès des élèves, des enseignants du CEG de Djassin.

Les résultats obtenus font conclure que le problème majeur de ces jeunes collégiens (nouveaux élèves de 6^e), est le problème d'adaptation ; c'est dire la difficulté qu'ils éprouvent à s'acclimater au rythme du travail du nouveau stade d'étude (collège).

Après recherche, cette question d'adaptation semble liée d'une part à la précocité de l'âge de ces apprenants, à leurs antécédents primaires et d'autre part à l'environnement socio-économique. Pour remédier à cet état de choses, des perspectives sont alors faites.

INTRODUCTION

La réussite d'une personne dans n'importe quel domaine est liée à plusieurs facteurs. Celle du domaine éducatif s'avère importante et nécessite beaucoup de conditions. La condition la plus élémentaire et la plus importante d'ailleurs est l'adaptation de l'élève au rythme de travail. Il est souvent dit que "quand la cadence change, la danse aussi change". Ceci pour dire qu'à chaque milieu correspond un mode de vie, une façon de faire. Alors l'acquisition du savoir est subordonnée au rythme du travail.

Parlant du rythme de travail, celui-ci est organisé de façon graduelle du plus simple ou plus complexe en fonction de l'aptitude psychologique et mentale des élèves qui sont appelés à le suivre. Les critères d'évaluations sont clairement définis pour permettre de savoir si un apprenant a réuni toutes les conditions requises pour passer d'une étape à une autre. Cette disposition prise au niveau de l'organisation de curricula de formation est intimement liée au processus de développement de l'enfant. Elle vise à permettre à ce dernier de s'adapter au rythme et cadre de travail qui se présente à lui à chaque niveau puisque selon BOKO (2009) « à chaque âge correspond son degré d'aptitude ».

Pour s'adapter à un nouveau rythme ou cadre de travail, il faut, comme l'a décrit Jean PIAGET dans *Psychologie de l'enfant* de MOUSTAPHA (2010), que l'enfant arrive à intégrer les nouveaux éléments qui se présentent à lui (assimilation) ou à modifier d'abord les connaissances dont il dispose déjà avant de les intégrer (accommodation). Mais cet exercice n'est possible que lorsque les conditions socio-économiques, psychologiques et intellectuelles de l'enfant s'y prêtent.

Après étude sur les comportements des élèves du CEG de Djassin de Porto-Novo, il relève que la plupart de ces apprenants étant d'un niveau de maturité intellectuelle faible lié à l'âge et tant d'autres facteurs, arrivent difficilement à s'adapter au rythme du travail du nouvel environnement éducatif.

Ainsi s'impose-t-il le problème d'adaptation de ces derniers à la nouvelle façon de travailler.

C'est alors pour cela, que dans le cadre de notre mémoire de fin du premier cycle à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo (ENS/ P.N), nous entreprenons de faire des recherches sur le problème en formulant notre thème en ces termes : «La question de l'adaptation des élèves à l'environnement du travail : cas des classes de sixième du CEG de Djassin ».

Pour bien diagnostiquer le problème, les questions suivantes sont posées :

- En quoi les nouveaux apprenants du collège ont du mal à s'adapter à leur nouveau cadre d'étude ?
- Quelles sont les causes de ce problème ?
- Quelles en sont les conséquences ?

Pour répondre à ces questions, nous avons adopté un plan dont les deux grands axes sont :

- Cadre théorique et Géographique et approche méthodologique ;
- Analyse des résultats et Suggestions.

**CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE
ET GEOGRAPHIQUE ET APPROCHE
METHODOLOGIQUE**

1- CADRE THEORIQUE

1-1- Problématique

En 1990, avec l'avènement de la démocratie, la constitution du 11 décembre de la République du Bénin a garanti à tous les citoyens béninois l'accès à l'éducation (Article 1^{er}). Cet accès doit être gratuit au moins au niveau de l'éducation de base. C'est pour répondre à cette obligation constitutionnelle que le gouvernement béninois a décrété la gratuité du cours primaire à toutes les jeunes filles. Cette mesure est rendue effective c'est-à-dire sans distinction de sexe depuis l'arrivée du président Thomas Boni YAYI au pouvoir en 2006. Par cette mesure, l'Etat béninois compte accroître le niveau de scolarisation des citoyens dans son pays. Des institutions internationales telles que l'UNICEF, l'UNESCO, l'USAID, Plan BENIN multiplient des actions allant de la sensibilisation à la construction des écoles et leur équipement afin d'assurer l'éducation à tous. Il en est de même pour plusieurs ONG. Ces différentes actions du gouvernement béninois, des institutions et ONG n'ont pas manqué d'avoir un écho favorable au sein de la population dont la majorité n'hésite plus à envoyer leurs enfants à l'école.

Cette nouvelle habitude de la population est caractérisée par un zèle puisque certains sont trop pressés à envoyer leur enfant à l'école. Aujourd'hui, le constat fait surtout en milieu urbain ou bien dans les familles intellectuelles ou nanties est que l'intégration de l'école formelle semble ne plus être conditionnée par la maturité, la capacité psychologique de l'enfant mais par la capacité financière et ou l'ambition qu'ont les parents pour leurs enfants.

Si l'on retrouve en classe de sixième des enfants dont l'âge est compris entre neuf et dix ans, arithmétiquement cela voudra dire que ces enfants ont débuté le cours primaire à l'âge de 3- 4 ans. Or l'article 24 portant orientation de l'éducation nationale en République du Bénin prévoit accueillir au cours

primaire des enfants âgés de 4ans et demi au moins. A l'âge de 3 ou 4ans, ces enfants ne sont pas encore bien matures et quand ils seront en classe de 6^{ème}, ils ne pourront pas s'adapter au rythme de travail. Les enfants qui sont dans ce cas auront sans doute la difficulté à intégrer normalement le groupe social auquel ils sont destinés. Il se pose alors à ces enfants un réel problème d'adaptation puisque selon Gabriel (2009) dans *psychologie et guidance en milieu africain*, l'âge normal pour commencer le cours primaire est 5ans pour qu'en 6 ans l'enfant ait au moins 12 ans pour arriver au collège.

Si pour **PERRIN(2006)**, l'adaptation ne peut se concevoir sans la notion de milieu ; c'est-à-dire si les définitions courantes accordent une place importante à l'insertion d'un sujet dans un milieu, au processus d'adaptabilité qu'il peut mettre en œuvre pour répondre aux exigences de normativité d'un contexte particulier, il importe à l'enseignant spécialisé de prévenir les difficultés d'apprentissage et d'adaptation scolaire. C'est restant dans cette logique que nous avons entrepris de faire des recherches sur la question de l'adaptation des nouveaux apprenants des classes de sixième en se posant les questions suivantes :

- ✓ Les enfants nouvellement admis en classe de 6^{ème} s'adaptent-ils pas au rythme et cadre d'étude dans les collèges?
- ✓ Quelles sont les causes de ce problème ?
- ✓ Comment faire pour pallier à cet état de choses ?

1-2- Hypothèses de travail

Pour répondre à ces questionnements, plusieurs hypothèses sont formulées à nos objectifs.

- ✓ Les apprenants nouvellement admis en classe de 6^{ème} ne s'adaptent pas au rythme d'étude du collège
- ✓ La précocité de l'âge des apprenants nouvellement admis en classe de 6^{ème} est un facteur de l'inadaptation au rythme des études du collège

1-3- Objectifs du travail

1-3-1- Objectif général

La baisse de niveau de nos apprenants est une réalité qui fait la une de l'actualité, une réalité marquant le langage quotidien. Cette déficience ou baisse de niveau, est le résultat de myriade de causes. Ceci étant, l'objectif général de notre travail est de montrer que les enfants nouvellement admis au collège ont du mal à s'adapter à leur nouveau rythme et cadre du travail.

1-3-2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, notre objectif vise à :

- ✓ Décrire les comportements d'un élève de la classe de 6^{ème} qui est en difficulté d'adaptation ;
- ✓ Examiner les causes de ce problème ;
- ✓ faire quelques suggestions pour une meilleure adaptation des nouveaux élèves au rythme et cadre de travail offert par le collège.

1-4- Revue de littérature

La revue documentaire que nous avons faite au cours de nos recherches au Centre de Documentation et d'Informations Pédagogiques (CDIP), à la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure, à la bibliothèque du CAEB et sur Internet, nous a permis de faire l'état de la question en rapport avec notre thème.

En effet, dans son mémoire de CAPES dont le thème est *Causes des Ecart de réussite des cinq dernières années entre les élèves en 2^{ème} Année du Cours Moyens (CM₂) des écoles primaires et des 1^{ère} années de l'enseignement secondaire général (6^e): Cas de la localité de Djougou (2001-2002)*, MOUHAMA (2001-2002) a montré que les enfants venus du cours primaire tombent dans un autre système et que les formes d'évaluations (interrogations, devoirs) s'ajoutent.

Dans son livre intitulé *Psychologie et Guidance en milieu africain*, BOKO (2009) a aussi examiné l'évolution du concept de l'inadaptation scolaire. A cet effet, il met en relief les enfants qui ne voient pas bien, qui n'arrivent pas à lire correctement, des élèves malpropres et/ou handicapés. Ces cas expliquent les causes de l'échec scolaire.

Dans *Psychologie et éducation* de J. LEIF et J. DELAY (1965), abordant l'enfant inadapté, ils l'ont d'abord caractérisé d'enfant malade, de déficients, de caractériel. Ils ont également mis l'accent sur les formes d'inadaptation à savoir l'inadaptation relative et celle normale ainsi que leurs causes. Pour ce qui est de l'inadaptation normale, ils diront que ce cas s'observe lorsque l'enfant se trouve dans une situation comportant des exigences tout à fait nouvelles pour lui. C'est ainsi qu'ils ont pris l'exemple d'un enfant qui plus tard fait son entrée en sixième. Aussi diront-ils que cet enfant aura à travailler dans un temps donné, à se plier à un rythme collectif, à subir une discipline. Ce qui lui paraît un peu difficile à gérer.

Dans le même temps, Paul PARENT et Claude GONNET (1974) dans *la psychologie à l'école* ont évoqué l'échec et l'inadaptation, leurs formes et causes. Parlant de ses causes, ils les caractérisent par le blocage, la fragilité ou l'usage erroné des connaissances, par les perturbations et le ralentissement du développement intellectuel, par les troubles du comportement et de la personnalité

Ces différents ouvrages ont abordé à leur manière la question de l'adaptation scolaire des apprenants. Ils ont caractérisé à leur manière l'enfant inadapté. Les causes de cette inadaptation ont été partagées entre eux.

Pour ce qui nous concerne ici, la question de l'adaptation des élèves de 6^{ème} apparait le plus comme un problème important.

1-5- Clarification de Concepts et quelques généralités

1-5-1-Clarification de Concepts

Selon le dictionnaire Larousse (2008), l'**adaptation** est l'action d'adapter, le fait de s'adapter.

Selon le **dictionnaire Encarta**, l'inadaptation, c'est l'incapacité d'un être à accorder son comportement à un environnement déterminé. C'est un manque de correspondance (entre un moyen et le but visé) ; un développement de la personnalité limité par un handicap intellectuel ou psychologique.

Dans son *Manuel alphabétique de Psychiatrie* tiré de psychologie et éducation (1965) à la page 421, Pérot définit l'adaptation comme « l'ensemble des réactions par lesquelles un individu modifie sa structure ou son comportement pour répondre harmonieusement aux conditions d'un milieu déterminé ou d'une expérience nouvelle ».

Selon **PERRIN** (2006) l'adaptation au niveau des sciences sociales peut se définir comme un travail de socialisation, de domestication (les ruraux au milieu du xix^e siècle s'installaient dans les villes pour devenir ouvriers).

Au niveau scientifique, selon le même auteur, la notion est plutôt d'origine biologique et, dans cette perspective, elle renvoie aux actions de mise en adéquation d'un organisme aux conditions internes et externes de son existence, lui permettant de subsister et de se reproduire. L'adaptation ne peut donc se concevoir sans la notion du milieu.

L'**adaptation** selon Piaget, résulte d'une interaction entre deux processus bien connus en biologie : l'assimilation et l'accommodation, deux concepts pour expliquer l'activité cognitive de l'homme.

L'**assimilation** dénote le processus par lequel un objet du milieu est appréhendé par la structure actuelle (disponible) du sujet.

Par l'**assimilation** donc, l'organisme tente d'intégrer toute nouvelle situation aux structures déjà existantes.

Inversement, l'**accommodation** est le mécanisme par lequel le sujet connaissant modifie ses schèmes d'action (c'est-à-dire l'organisation, seconde fonction biologique invoquée par **Piaget** pour expliquer le concept de l'intelligence et du processus de son développement) ou à en crée de nouveaux afin de pouvoir s'ajuster à une modification de l'environnement.

Par l'**accommodation**, le sujet adapte donc les anciens schèmes à la nouvelle situation en les modifiant (tiré du livre *psychologie de l'enfant* de M. **Moussiliou A. MOUSTAPHA, 2010**)

Qu'en est-il de l'inadaptation ?

L'**inadaptation** est individualisée et naturalisée.

Est inadapté, un enfant, un adolescent ou plus généralement un jeune de moins de vingt et un ans que l'insuffisance de ses aptitudes ou les défauts de son caractère mettent en conflit prolongé avec la réalité et les exigences de l'entourage conforme à l'âge et au milieu social du jeune.

Dans le livre *la psychologie à l'école* de Paul PARENT et Claude GONNET (p.143), est dit d'un enfant inadapté, un élève qui ne progresse pas c'est-à-dire qui n'acquiert pas les connaissances qu'on lui propose sous les formes où elles sont présentées à l'ensemble des sujets de son âge.

Enfin, dans le cadre de cette étude ici, l'environnement désigne le cours secondaire.

1-5-2- QUELQUES GENERALITES

1-5-2-1-Dispositifs législatif et juridique

En République du Bénin, des dispositions sont prises sur les inscriptions des enfants dans une classe. Ainsi, à travers l'article 24 de la loi n°2003 du 11 Novembre 2003, nous nous rendons compte que l'enseignement du primaire accueille les enfants âgés de 4 ans et demi au moins.

D'autres chercheurs en l'occurrence Gabriel BOKO, compte tenu de l'idée qu'il se fait du développement chez l'enfant, en ce qui concerne le stade scolaire a parlé de 5 à 12 ans dans *Psychologie et guidance en milieu africain* (p.63).

1-5-2-2- Les étapes de développement chez un individu et la socialisation

Gabriel BOKO dans ce même livre a mis en relief cette tranche d'âge parce qu'il a compris que c'est à cet âge que l'enfant s'éveille à propos des rôles qu'il peut jouer dans un corps social. Ce stade scolaire est l'ouverture réelle des rapports avec autrui.

Il a par ailleurs rappelé aux parents des enfants de cette tranche d'âge et aux enseignants qu'en ce concerne la réussite ou l'échec scolaire de leurs enfants, le monde des causes est en eux-mêmes (p.66). Cela, pour leur rappeler les rôles importants qu'ils ont à jouer dans la vie scolaire de ces enfants.

Dans son livre intitulé *Psychologie de l'enfant* MOUSTAPHA a retracé les étapes de développement de l'intelligence et de la socialisation chez l'enfant. Il a abordé les formes d'intelligence symbolique qui nous intéresse d'ailleurs dans le cadre de notre étude. Cette forme d'intelligence est un stade où se perçoit 3 sous-stades dont les deux premières sont : le sous- stade des représentations (2 et 6-7 ans) où s'effectue l'intériorisation des actions chez

l'enfant et où on note l'apparition et le développement du langage ainsi que de la représentation surtout entre 2 et 4 ans. Le sous-stade des opérations concrètes (entre 6-7 et 11-12 ans) où nous apprenons que vers 6-7 ans, la pensée de l'enfant devient plus mobile du fait de la réversibilité qui caractérise son raisonnement. L'enfant arrive à classer, additionner.

En outre, à partir de 11-12 ans, l'enfant devient capable de raisonner sur des énoncés abstraits contrairement au stade précédant basé sur des objets concrets. L'intelligence connaît donc une nouvelle avancée en se libérant du concret.

En se référant à toutes ces explications faites par ces différents chercheurs, nous voulons amener le public à comprendre qu'on ne se lève pas simplement pour inscrire un enfant à l'école à n'importe quel âge. A un âge donné correspond un niveau donné de développement de l'intelligence, une certaine maturation. L'avancée de l'âge permet à l'enfant de se sentir capable d'assimiler certains contenus, de s'intégrer à un groupe-social donné. Et c'est à juste titre que nous donnons raison à Gabriel C.BOKO (2009) qui disait « à chaque âge correspond son degré d'aptitude ». Au vu de tout cela, nous voyons donc pourquoi les parents doivent respecter l'âge qui autorise l'inscription des enfants à l'école avant de les inscrire.

2- PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE

2-1- Aspects humains du CEG de Djassin

Créé en **1971** par feu **BOSSOU Joseph**, le CEG de Djassin est un établissement public d'enseignement secondaire général. Il est actuellement dirigé par **Monsieur Jean Noël AÏVODJI, 10^{ème} directeur** dudit Collège depuis le **05 NOVEMBRE 2012** après Monsieur **Laurent E-J-MYEHOUENOU**. Ce CEG de Djassin forme les élèves de la classe de sixième en Terminale.

A la rentrée d'octobre **2012- 2013**, le collège comptait au total **1669** élèves dont **949** Garçons, soit **57 %** de l'effectif total et **720** Filles, soit **43%** de cet effectif total.

Au cours de cette année scolaire **2013-2014**, le Collège compte au 1^{er} cycle **1283** élèves dont **632** Garçons et **651** Filles et au second cycle compte **468** élèves dont **333** Garçons et **135** Filles.

Au total, le collège au cours de cette année scolaire **2013 -2014** compte **1751** élèves dont **965** Garçons, soit **45%** de l'effectif total et **786** Filles, soit **45%** de cet effectif total.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'effectif des élèves du CEG de Djassin au cours de ces deux dernières années (**2012-2013** et **2013-2014**).

Tableau I : Evolution de l'effectif des élèves au cours des deux dernières années (2013, 2014)

Année scolaire	Effectif		
	Garçons	Filles	Total
2012-2013	949	720	1669
2013-2014	965	786	1751

Source :CEG de Djassin (2014)

De 2013 à 2014 ; nous remarquons que l'effectif des élèves du CEG de Djassin a connu d'augmentation tant au niveau des garçons qu'au niveau des Filles. De plus, l'effectif des garçons demeure toujours supérieur à celui des Filles.

2-2- Situation Géographique du CEG de Djassin

Le collège d'enseignement général (CEG) de Djassin se trouve dans la commune de PORTO-NOVO (capitale politique et administrative du Bénin). Situé au Sud –Est du Bénin à 30km de Cotonou, la commune de Porto-Novo est limitée au Nord par la Commune d'Akpro-Misséré et d'Avrankou, au Sud par la lagune et Sèmè-kpodji, à l'Est par la commune d'Adjarra et à l'Ouest par les Aguégus.

Le CEG de Djassin est situé dans le troisième arrondissement de la ville de Porto-Novo plus précisément dans le quartier de Djassin-Zoumè, un quartier qui est limité au Nord par l'Ecole Primaire Publique de Djassin-Zoumè et la Direction Départementale de la Croix Rouge Nationale, au Sud par la voie 10 et L'hôtel Beaurivage, à l'Ouest et à l'Est par une série d'habitation. Il est vaste d'une superficie de 60.000m². La carte ci- après résume les descriptions sus faites

3- APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ici, il s'agira de la description des procédés par lesquels nous avons pu réunir les informations nécessaires à la rédaction de ce mémoire. En général, nous avons utilisé plusieurs instruments et avons fait la recherche documentaire. Après avoir défini l'échantillonnage, on a fait les travaux de terrain.

3-1- Matériels

Comme matériels de terrain, nous avons eu à utiliser des instruments techniques tels que : les cartes, un ordinateur. Aussi, avons-nous utilisé des outils d'enquêtes tels que le questionnaire d'enquête et la grille d'observation.

3-2- Méthode de collecte des données

Pour pouvoir réunir les informations nécessaires à notre étude, nous avons adopté une méthodologie dont les différentes étapes sont : la recherche documentaire ; les travaux de terrain qui sont basés sur l'enquête par questionnaire et l'observation directe ; le dépouillement et le traitement des données. Pour interroger la population cible, nous avons procédé par échantillonnage.

3-2-1- La recherche documentaire

Plusieurs documents ayant rapport à notre thème ont été consultés. Ils relèvent des ouvrages généraux, des mémoires de fin de formation, des articles et des revues scientifiques. Nous avons consulté ces documents dans la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo (ENS/PN), au Centre de Documentation et d'Information Pédagogique (CDIP), à l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) ; dans la bibliothèque du CAEB. Toujours dans le but de prendre des informations ayant trait à notre thème, nous nous sommes rendus sur Internet. Le but visé à cette première étape de notre recherche est de faire l'état des lieux des différentes

recherches qui ont abordé déjà la question de l'adaptation en milieu scolaire afin de mieux circonscrire notre thème.

3-2-2- Les travaux de terrain

Ils concernent l'observation et l'administration des outils de collecte.

3-2-2-1 Echantillonnage

Notre étude porte sur le CEG de Djassin notamment les élèves des classes de sixième. La population cible retenue est constituée essentiellement du monde des élèves des classes de 6^e, des professeurs intervenant dans ces classes ou ayant une d'expériences dans ladite classe. Compte tenu de l'effectif important des élèves, nous avons utilisé la méthode de calcul de Schwartz (1995) pour déterminer le nombre raisonnable d'élèves à interroger étant donné que nous ne pouvons pas administrer notre questionnaire à tous les élèves de la classe de 6^{ème}.

- Soit n_1 la taille de l'échantillon pour la promotion 6^{ème} qui compte 331 élèves
- $a : n = z \alpha^2 \times Pq/i^2$
- $z \alpha^2 =$ Écart réduit correspondant à un risque α de 5%
- $P =$ proportion de la cible concernée (élèves en classe de sixième = 331 par rapport à la population totale (élèves du premier cycle = 1283), soit $P = 0,25$
- $i =$ précision désirée à 5%
- $q = 1 - P$ (ici $q = 0,75$)
- Alors, $n = \frac{(1,96)^2 \times (0,25) \times (0,75)}{(0,05)^2} = 288,12 \simeq 288$
- Etant donné qu'il serait difficile pour nous d'enquêter 288 élèves, alors nous avons divisé le n par 3 ($\frac{n}{3}$), ce qui a donné 96. Ainsi, 96 élèves de la

classe de 6^{ème} seront enquêtés. Le tableau ci-dessous rend compte de notre échantillonnage.

Tableau II : Echantillonnage de la population cible.

Cible	Effectif total	Nombre d'enquêtes	Pourcentage
Enseignants	18	10	56%
Elèves	331	96	29%
Total	349	106	30,37%

Source : résultat d'enquête (AKODA S. Brice, 2014)

3-2-2-2- Les observations

Pour mieux analyser les comportements des élèves de 6^e, nous les avons observés dans les rues, dans leurs établissements. Pour mieux se rendre compte du degré de leur adaptation à certaines disciplines, nous nous sommes rendus quelques fois dans leurs classes aux heures du cours dans ces matières. A l'aide d'une grille d'observation, nous avons pu observer le nombre de personnes qui non seulement arrivent à s'exprimer correctement dans ses langues mais aussi qui participent au cours.

3-2-2-3- L'enquête de terrain

Elle est d'un type à savoir : l'enquête par questionnaire.

Nous nous sommes rapprochés de certains professeurs, de certains inspecteurs d'Histoire-Géographie de l'enseignement secondaire. Nos entretiens avec ces personnes ressources nous ont permis de bénéficier de leurs conseils et de leurs constats sur ses apprenants.

L'enquête par questionnaire vise à permettre à nos sujets de s'exprimer en toute liberté sur le thème qui fait objet de notre étude. Le tableau ci-après fait le récapitulatif du nombre de questionnaires distribués et du taux de récupération.

Tableau III : Taux de distribution et de récupération des questionnaires

Cible	Nombre de fiches distribuées	Nombre de fiches récupérées	Pourcentage de récupération
Enseignants	10	9	90%
Elèves	96	96	100%
Total	106	105	95%

Source : résultat d'enquête (AKODA S. Brice, 2014)

3-3- Le dépouillement et le traitement des données

Nous avons d'abord fait de façon manuelle les opérations de dépouillement et de traitement des données. Ensuite, nous nous sommes servis des logiciels Word et Excel pour la réalisation des tableaux et des graphiques. Au cours du dépouillement, les résultats obtenus ont été classés et interprétés en fonction des questions et des réponses apportées par nos sujets. Une analyse prenant appui sur les opinions émises par les uns et les autres a été faite au regard des objectifs et des hypothèses formulées.

3-4- Les difficultés rencontrées

La difficulté majeure que nous avons rencontrée est relative au fait que les recherches ont été lancées à un moment où l'année scolaire 2013-2014 tendait à sa fin (juste après les 2^{èmes} devoirs surveillés du 2nd semestre). Cela a fait que nous avons trouvé très difficilement sur les lieux les élèves et les enseignants qui constituent la masse la plus importante de notre cible. Une autre difficulté est liée au problème de non disponibilité de certaines personnes ressources.

CHAPITRE II : ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS

1- PRESENTATION DES RESULTATS

1-1-Au niveau des élèves

Lorsque nous nous sommes rapprochés des élèves des classes de 6^e du CEG de Djassin avec nos questionnements dans l'optique de relever leur âge. Sur la base des résultats qu'ils nous ont servis, nous avons recensé 04% des élèves qui ont 9ans ; 80% qui ont 10ans ; 9% qui ont 11ans ; 15% qui ont 12ans ; 23% qui ont 13ans ; 16% qui ont 14ans ; 08% qui ont 15ans ; 10% qui ont 16ans et 06% qui ont l'âge de 17ans. La figure 2 suivante nous fait le point sur l'âge de ces enfants.

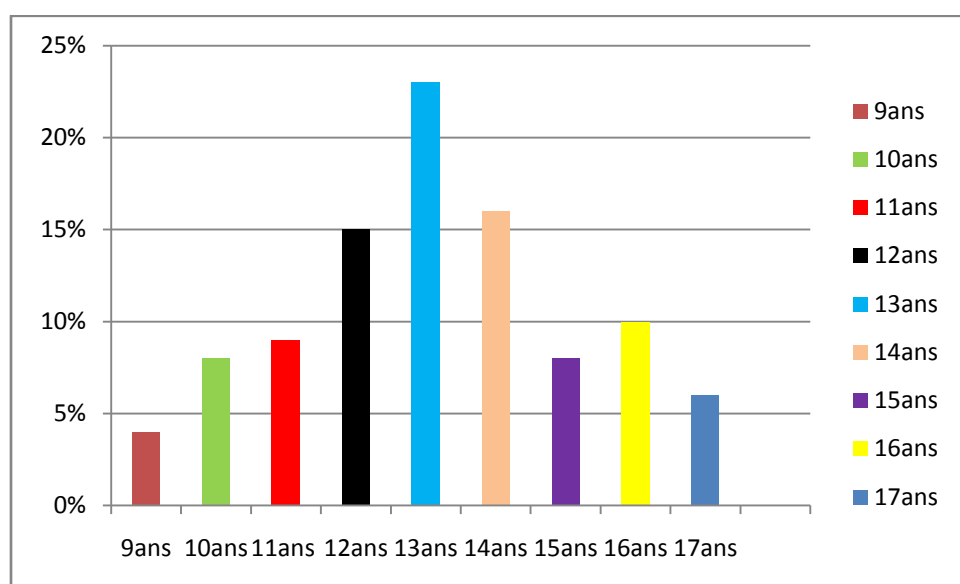


Figure 2 : Répartition de l'âge des élèves interrogés

Source : Résultat d'enquête (AKODA S. Brice, 2014)

L'analyse de cette figure nous fait conclure qu'en classe de 6^e, nous avons des enfants à l'âge de 9-10ans.

Même si d'après nos enquêtes sur le terrain, 100% des élèves ont répondu que la façon de travailler au collège est différente de celle du primaire, il faut dire qu'à même que 57% de ces apprenants ont dit qu'ils n'arrivent pas à

s'adapter à certaines matières comme l'anglais parce qu'ils estiment qu'ils ne l'ont jamais fait au primaire.

A la question de savoir s'ils reçoivent tous l'argent de petit déjeuner, sur 96 interrogés 16 ont répondu "Non" soit 17% de l'effectif total. Le tableau ci-après synthétise les statistiques de ces réponses que nous ont servies les apprenants

Tableau IV : résultats d'enquête auprès des élèves

Questions	Est-ce que la façon de travailler au collège est la même qu'au primaire ?		Arrives-tu à t'adapter à toutes les matières ? Dans quelle matière éprouves-tu de difficulté ?		Reçois-tu l'argent de petit déjeuner ?	
	Oui	Non	Oui	Non (difficulté en Anglais, Français)	Oui	Non
Effectif	96	00	41	55	80	16
Pourcentage	100%	00%	43%	57%	83%	17%

Source : Résultat d'enquête (AKODA S. Brice, 2014)

Ce résultat montre que tous les apprenants interrogés n'arrivent pas à s'adapter à toutes les matières qu'ils subissent. En effet, seulement 43% de l'effectif estiment ne pas être en difficulté. Par ailleurs, notons que certains de ces élèves viennent à l'école sans prendre l'argent de poche (17%). Comment l'élève adolescent qui a le ventre affamé peut suivre le cours sans difficulté ?

1-2- Au niveau des enseignants

A la question de savoir si leurs élèves éprouvent de difficulté dans leur matière, 59% des professeurs ont répondu « Non ».

En leur demandant les caractères que présentent leurs apprenants qui sont en difficulté d'adaptation, plusieurs réponses ont été servies par les uns et les autres. Ces réponses se résument dans le tableau ci-après :

Tableau V : Caractéristiques des apprenants en difficulté d'adaptation

Question	Réponses
Quels sont les caractères que présentent vos élèves en difficulté d'adaptation ?	-apprenants qui dorment en plein cours -apprenants manifestant des signes de stress et d'angoisse -élèves ayant du mal à intégrer le groupe -élèves qui pleurent en face de la moindre difficulté

Source : Résultat d'enquête (AKODA S. Brice, 2014)

-Lorsque nous leur avons demandé ce qui explique le fait que certains élèves n'arrivent pas à s'adapter au nouveau cadre d'étude, les réponses suivantes ont été données :

Tableau VI : Facteurs d'inadaptation

Question	Résultats
Pourquoi certains de vos élèves n'arrivent pas à s'adapter au rythme et cadre de travail du collègue ?	-âge précoce -faible niveau intellectuel -facteur socio-économique -éducation familiale -manque de sensibilisation et d'attention

Source : résultat d'enquête (AKODA S. Brice, 2014)

2- ANALYSE DES RESULTATS

2-1-Comportements des élèves de la classe de 6è en difficulté d'adaptation

La question de l'inadaptation des élèves des classe de 6ème se manifeste sous formes diverses. Lors de notre stage de qualification au CEG de Djassin, nous avons constaté dans ces classes que certains élèves n'arrivent pas à se conformer non seulement au rythme du travail, mais aussi au cadre d'étude offert par le collège. Nous constatons que parmi ces élèves, il y en a qui dorment en classe, qui se disputent entre eux, qui s'amuse en sautant de banc en banc en l'absence du professeur ou qui, sous le chaud soleil, jouent au football dans leur uniforme kaki. Bref, ils se livrent à des jeux ne reflétant pas leur niveau de collégien. Les réponses apportées par les professeurs interrogés sur la question visant à connaître les caractères que présentent les élèves en difficulté d'adaptation, justifient notre point de vue. Par exemple, lorsqu'ils disent que parmi ces élèves, certains manifestent des signes de stress et d'angoisse, nous comprenons par là que c'est leur précocité d'âge qui explique cet état de chose.

2-2- Causes de la difficile adaptation des nouveaux collégiens

La difficile adaptation des élèves des classes de 6è est liée à plusieurs causes à savoir : leurs antécédents primaires, leur âge précoce, leur environnement socio-économique.

2-2-1- Les antécédents primaires des apprenants des classes de 6è

Il faut entendre par antécédent primaire le rythme de travail auquel les enfants étaient habitués depuis les cours primaires, leurs acquis c'est-à-dire leur capacité intellectuelle et les formes d'évaluation qu'ils subissaient.

2.2.1.1. Rythme du travail

L'environnement du primaire est différent de celui du secondaire. Les enfants étaient habitués à un rythme de travail donné. Ils travaillaient selon un emploi du temps qui tient compte de leur capacité psychologique. Ils allaient d'habitude à l'école à 8h ; dans l'après-midi à 15h, après 1h de temps donc à 16h, ils prennent une pause (la récréation) et reviennent à 16h 10min pour poursuivre pendant 45 min avant de rentrer chez eux.

Par ailleurs, à un moment donné, le maître invite tout le monde à se tenir debout pour fredonner ou entonner un chant ; histoire de mettre en éveil tout le monde. Donc l'enfant vivait dans une ambiance de travail qui paraît à ses yeux la meilleure. Alors soustrait de ce biotope, il commence par développer des aptitudes ne lui permettant pas de bien s'adapter au rythme de travail. Le voici actuellement au cours secondaire, nouveau dans un autre cadre d'étude. Désormais, il a cours parfois à 7h .Ce qui l'oblige à s'apprêter à 6h et dans la soirée revient des fois à la maison à 19h ; ce qui n'était pas de son habitude et qui lui devient difficile à gérer.

Plusieurs professeurs défilant devant lui, cela apparaît extraordinaire à ses yeux et entraîne un déséquilibre à son niveau. Il développe alors des comportements de timidité, de dédain, de solitude au cours de ces premières années au secondaire : le nouveau environnement lui paraît repuyant, ceci prépare parfois l'enfant à un bon échec au début de son cursus d'élève du secondaire.

Si le rythme de travail constitue la cause primordiale du développement de ces comportements, il n'en demeure pas pour autant le seul. L'acquis intellectuel de l'enfant depuis le primaire est à ne pas oublier.

2.2.1.2. L'acquis intellectuel depuis le primaire

Il faut entendre par là, la capacité intellectuelle qu'a l'enfant depuis le primaire. Aujourd'hui, avec l'Approche par les Compétences (APC), le niveau que devrait avoir le nouveau collégien a connu de baisse. Ceci dû à la suspension de certaines matières comme la Dictée, au complément de la matière Anglaise auxquelles l'enfant n'était pas du tout initié depuis le primaire et au rythme de travail qui a pris un coup.

D'après nos enquêtes sur le terrain auprès des professeurs qui interviennent dans les classes de 6^e au CEG de Djassin, à la question de savoir ce qui peut justifier le fait que ses enfants ont un problème d'adaptation, 100% de ces professeurs ont mis l'accent sur le niveau faible qu'ont certains de ces élèves en Français et leur incapacité à exprimer leurs idées, à prendre notes. On sait qu'il est d'une grande évidence que personne ne peut bien parler une langue si on ne lui apprend pas au préalable son alphabet et le syllabaire. Voilà qu'à un moment donné de l'histoire de l'enseignement primaire au Bénin, l'enseignement de ces notions a été minimisé sinon écarté du curricula de formation des enfants à la suite de nouvelle réforme introduite. Dans cette condition, il est absurde d'attendre de ses enfants qu'ils puissent bien parler et écrire correctement la langue française. Plus loin, la dictée qui est un outil efficace d'évaluation du niveau de maîtrise de la langue française par les enfants a été laissé. Cette dictée est également écartée au primaire et comme si cela ne suffisait pas, l'APC a également interdit de dicter le cours au secondaire. Alors nous nous posons la question suivante :

A quel moment le système éducatif béninois veut réellement apprendre à ses apprenants à bien lire et écrire le français ?

Nous nous sommes attardés sur cet aspect pour mettre en relief le problème qui se pose en termes de niveau intellectuel des nouveaux collégiens.

Des enfants qui arrivés au collège n'arrivent pas à prendre note du cours quoique recopier au tableau, de les lire correctement et donc de les apprendre. La conséquence directe est la médiocrité. N'ayant pas la maîtrise de la langue française, ses enfants n'arrivent pas à comprendre le français que parle leur professeur de collège.

2.2.1.3. Les formes d'évaluation

Suite à une étude comparative, nous constatons que les formes d'évaluation de primaire sont différentes de celles du secondaire.

En effet, au cours primaire, on parle d'évaluation certificative d'Etape caractérisée par trois étapes (Etape I, Etape II, Etape III). De plus, dans cet ordre d'enseignement, même si les enfants font des devoirs, ils ne comptent pas pour les calculs de moyenne. Ils constituent en quelque sorte un genre d'évaluation formative.

Il est à signaler que les évaluations certificatives d'étapes se font par trimestre donc dans des périodes bien définies en fonction du calendrier scolaire.

A la question de savoir si les élèves de 6^{ème} faisaient ce que l'on appelle au secondaire "Interrogations et devoirs Surveillés 1^{er} et 2nd Semestre", 100% de ces élèves ont répondu "NON". C'est dire donc que les formes d'évaluation au primaire ne sont pas les mêmes que celles du secondaire. Le bilan scolaire au secondaire devient semestriel et annuel.

Au cours secondaire, les interrogations se font régulièrement. Certains professeurs avant d'interroger leurs élèves les avertissent, d'autres par contre "non". Alors, si l'enfant qui nouvellement intègre le secondaire ne sait pas que c'est de cette manière que les choses se passent dans cet ordre d'enseignement, ce dernier du fait qu'il ne s'était préparé d'avance ne travaillerait point.

Si l'enfant n'arrive pas à s'accommoder vite au rythme du secondaire, ne serait-ce pas aussi à cause de la précocité de son âge ?

2-2-2- L'âge précoce

L'âge constitue un facteur déterminant dans l'acquisition de la connaissance.

Si dans notre étude, nous avons dit que certains parents sont pressés d'envoyer leurs enfants à l'école sans tenir compte de l'âge requis, exigé par la loi ; après analyse, nous nous rendons compte effectivement que ce constat paraît être vérifié sinon, si c'était faux, on ne devrait pas avoir dans les classes de 6^e des élèves âgés de 9-10ans. Alors, on se demande à quel âge ils ont été envoyés à l'école ? Ont-ils connu le phénomène de classe sautée ?

La conséquence, c'est qu'ils n'arrivent pas à s'accommoder au rythme, difficilement ils intègrent le groupe-classe. C'est ayant fait ce constat que NEKPO (2009) dans son livre *Culture et Education* (Tome 2) a dit que l'enseignement du primaire c'est-à-dire un public d'enfants de 7 à 12-13ans, les plus gros problèmes scolaires sont concentrés dans cet ordre d'enseignement en raison du jeune âge et de l'immaturation bio-psychologique de ces utilisateurs (P.69).

Quel était le critère pour accepter un enfant au CI dans l'ancien temps ?

Si nous nous référons à la tradition, dans le processus de la transmission de nos savoirs endogènes, le détenant tient compte de l'âge de celui à qui il veut transmettre le savoir. On entend parfois "tu es petit, tu n'as pas encore l'âge requis" pour dire que l'âge reste une condition de l'acquisition et de la transmission du savoir. Malheureusement, on constate avec amertume aujourd'hui que l'âge constituant le passeport donnant accès à l'école n'est plus

respecté. Il suffit que l'enfant sache parler, tourner bien sa langue maternelle pour qu'on l'envoie à l'école même s'il n'a pas l'âge requis.

Ce que les parents ignorent d'ailleurs, c'est que à chaque âge donné correspond un certain nombre de comportements à observer chez l'enfant, un certain niveau de développement de l'intelligence, de développement psychologique et de maturation.

Ces enfants de 9-10ans qui arrivent au secondaire viennent vivre en famille avec des jeunes filles, des jeunes garçons à l'âge de puberté. Ils ont du mal à s'intégrer au groupe social que leur prédestine le collège. Il présente alors des comportements de timidité, de peur, de solitudes, bref des indices de l'inadaptation.

Chers parents donc, il est tant que vous preniez conscience de cet état de choses.

Comme l'a su bien dire Karl Marx : « On pense autrement dans un palais que dans une chaumière » pour dire ici que l'environnement socio-économique joue un rôle très important dans le processus de la formation de l'enfant.

2-2-3-L'environnement socio-économique

On peut entendre par environnement socio-économique ici le cadre de vie de l'enfant.

Un autre facteur constituant le problème d'adaptation de ces élèves selon les professeurs lorsqu'on leur a soumis nos questionnaires, 65% d'eux ont parlé du suivi parental à l'école comme à la maison, en bref de l'éducation familiale.

C'est cette compréhension que nous partageons avec eux lorsque nous abordons ici l'environnement socio-économique de ses enfants.

La responsabilité des parents dans le processus de la formation de l'enfant s'avère indispensable donc.

Gabriel BOKO l'a même souligné dans son livre *Psychologie et guidance en milieu africain* à la page 64 lorsqu'il caractérisait le stade scolaire (5-12 ans) : « *Jusque Vers 12 ans, l'enfant est tourné vers les choses externes d'abord et ouvre sa personnalité à leur contact. C'est ici que les parents doivent commencer à être vigilants en ce qui concerne les fréquentations extérieures de leur enfant. Si celui-ci évolue au sein d'une fratrie à dominant masculin, on cherchera à établir l'équilibre par la fréquentation des aires de jeux qui favorisent des contacts et des échanges avec le sexe féminin et vice-versa (l'école n'offre pas toujours toutes les occasions propices à de tels échanges)* ».

Comme autre rôle à jouer par les parents, ce professeur disait encore : « *il est du devoir de chaque parent d'assumer a responsabilité de ses enfants, en se chargeant soi-même de leur montrer les voies possibles de leur réalisation et les chemins qui ne déchantent point* ».

Bref, les parents doivent offrir un cadre de vie et d'étude idéale à leurs enfants. Ils doivent préparer psychologiquement les enfants aux nouvelles réalités qui les attendent sur le terrain surtout lorsqu'ils changent d'environnement pour un autre plus élevé.

L'achat des documents au programme reste une condition majeure pour la réussite scolaire. Et justement là, nous donnons raison à MIGNANWANDE dans son livre intitulé *sociologie de l'enfant* (2007-2012) qui à travers ses recherches a montré pourquoi les enfants issus des milieux favorisés réussissent mieux que ceux issus des milieux défavorisés. Ceci parce que les enfants des hauts cadres offrent à leurs enfants de bon cadre d'étude en mettant à leur disposition des documents au programme, des encadreurs de maison ; mieux leurs enfants.

L'autre chose est que les parents doivent assurer à tout prix le petit déjeuner de l'enfant, histoire de lui permettre de se tenir à l'aise parmi ces camarades pendant la récréation à cause de son âge précoce.

Mais le grand constat aujourd'hui est que certains parents n'assument pas leur responsabilité. Ils envoient les enfants à l'école sans se soucier de l'achat des documents au programme, n'assurent pas le petit déjeuner de l'enfant ; ce qui fait que d'autres enfants quémangent auprès de leur camarade ; d'autres par contre sont frustrés, déboussolés et ne suivent pas correctement les cours après la récréation parce qu'ayant le ventre affamé or comme nous le savons, "le ventre affamé n'a point d'oreille".

Nous le disons parce que lors de nos enquêtes, à la question de savoir si les enfants prennent l'argent du déjeuner, au moins 17% ont répondu "Non" et pourquoi ? Ces derniers ont répondu que leurs parents ne leur donnent rien comme argent de déjeuner. Nous profitons pour lancer donc un appel à l'endroit des parents en leur rappelant leurs droits et devoirs, celui d'assurer la scolarité de leurs enfants, de leur donner l'argent de poche et d'assurer l'achat des documents au programme d'étude.

Aussi doivent-ils aider psychologiquement l'enfant c'est-à-dire lui faire comprendre qu'il a changé d'environnement (passage du primaire au secondaire) et que les choses ne sont plus les mêmes ; qu'il doit se concentrer et s'efforcer de s'adapter dans les toutes premières heures à la nouvelle méthode de travail auquel il fera désormais face.

2-2-4- L'organisation scolaire comme facteur de la difficile adaptation des nouveaux collégiens

2-2-4-1-La responsabilité des enseignants.

L'enseignant en réalité est un guide, un conseiller qui oriente ses apprenants aussi bien vers le savoir, le savoir-faire que le savoir-être. Alors, son rôle dépasse le cadre de la transmission des connaissances pour atteindre le statut d'un éducateur. Entant qu'éducateur, il est alors appelé à comprendre chacun de ses apprenants pour les assister en cas de difficulté d'apprentissage. Pour les sortir de ces difficultés, il est nécessaire pour lui de s'intéresser à leur vie familiale puisque chaque enfant vient à l'école avec ses problèmes familiaux. Dans ce cas, les enseignants pour faire apprendre efficacement leurs enfants doivent s'intéresser à eux, les aborder, les questionner pour toucher à fond les problèmes auxquels ils sont confrontés à l'école afin de les aider à trouver de solution.

Malheureusement, le constat fait sur le terrain est que très peu d'enseignants arrivent à jouer leur rôle jusqu'à ce niveau ; peut-être par ignorance, peut-être par négligence.

Pour la plupart des enseignants, leur rôle est de transmettre le savoir, d'évaluer et de calculer les moyennes mais ils ignorent que l'évaluation ne retrouve toute sa valeur que lorsqu'elle sert à faire de remédiation. Faire une remédiation ici, c'est de se poser la question sur les causes de l'échec des apprenants afin d'amener ceux-ci à mieux s'adapter aux conditions de travail. Ce rôle qui incombe en général à tous les enseignants intervenant dans une classe doit être prioritairement celui du professeur principal de la classe. Le professeur principal communément appelé "PP" doit être en réalité le père de tous les élèves de la classe dont il en a la charge. C'est lui qui doit suivre ces enfants de l'école jusqu'à leur famille. C'est encore lui qui doit les assister, les

préparer psychologiquement à travers les conseils à mieux vivre leur vie de nouveau collégien. Sans cela, il aurait passé à côté de son rôle. Mais, l'évidence est que 80% environ des "PP" se satisfont d'avoir reporté les notes de conduite dans les cahiers, d'avoir calculé les moyennes et d'avoir rempli les bulletins laissant ainsi les enfants en situation de difficile adaptation à eux-mêmes.

La difficile adaptation des nouveaux collégiens est donc liée en partie à l'ignorance des enseignants qui ne jouent pas pleinement leur rôle mais aussi à certaines fautes de l'administration.

2-2-4-2--La responsabilité des membres de l'administration

Le collège comme nous l'avons toujours dit est un cadre nouveau pour les enfants de la classe de 6^e. Pour s'y adapter, ils ont nécessairement besoin d'être assistés, sensibilisés et motivés. Ce travail, les premiers acteurs doivent être les membres de l'administration de chaque collège. Un enfant admis nouvellement au collège est pour la plupart dépaysé, ignorant des règles de conduite et des principes relationnels qui régissent la vie dans ce nouveau cadre d'étude. Dans cette condition, s'ils sont laissés à eux-mêmes, ils s'enlisent dans leur solitude, certains dans la peur bref n'arrivent pas à s'adapter. Le constat fait est qu'au début de l'année, les membres de l'administration sont occupés à faire des formalités administratives et à réunir les matériels nécessaires pour le démarrage des activités mais oublient qu'il est de leur rôle de regrouper ces nouveaux collégiens avec ou sans leurs parents pour leur parler, leur sensibiliser, leur apprendre comment il faut se conduire au collège, leur expliquer clairement le rythme de travail, le mode d'évaluation du collège. Ce travail qui doit précéder les emplois du temps n'est pas souvent fait par les membres de l'administration laissant ainsi les nouveaux collégiens dans leur problème d'adaptation. Plus loin au cours de l'année, nous constatons surtout au niveau de la Surveillance Générale que la gestion qui est faite des problèmes des enfants en difficulté d'adaptation n'est pas de nature à les sortir de ce gouffre. Certains surveillants

manquent de clairvoyance, de patience et d'attention dans la gestion de certains problèmes qui leur sont posés. Lorsque par exemple, un enfant dort en classe et qu'on l'envoie à la surveillance, cela ne voudra pas dire déjà qu'il est un paresseux. Il revient alors au surveillant de l'interroger afin de bien cerner le pourquoi de son attitude en classe. Ce comportement de l'élève peut loin d'être lié à la paresse s'expliquer par le fait que cet enfant a du mal à s'intégrer au groupe-classe dans lequel il est classé ou bien qu'il a du mal à s'adapter au rythme du travail qui s'impose à lui en ce moment-là. Une autre erreur de l'administration scolaire est le retard qu'ils accusent dans la désignation des "PP". Nos constats sur le terrain ont révélé que le minimum de retard est de six semaines. Dans cette condition, ces "PP" désignés au cours de l'année ont du mal à rattraper le cours des événements qui ont déjà caractérisés la fréquentation du collège par les enfants. N'ayant pas cette responsabilité dès le début, ils ont du mal à l'assumer pleinement en ce qui concerne le suivi de ces enfants.

3- APPROCHES DE SOLUTION

Pour l'efficacité des solutions envisagées au problème d'adaptation des nouveaux collégiens au rythme et cadre de travail, il faut nécessairement l'implication des vrais acteurs comme les membres de l'administration, les enseignants, les parents d'élèves et l'Etat qui chacun ont des rôles très importants à jouer.

3-1- Au niveau des enseignants

Dans le processus de la transmission de savoir, l'enseignant des classes comme la 6^{ème} doit se mettre en tête qu'il est en face des adolescents et qu'il ne doit pas les traiter comme il devrait normalement traiter les élèves des classes de 4^e et autre par exemple. Il doit être patient, attentif, associer à la fois le bâton et la carotte en encourageant l'enfant à travers des paroles telles que "tu peux

mieux faire," encourager les élèves éveillés par des signes d'applaudissement et des cadeaux si possible (bâton de craie ...). Il doit parfois invité les enfants à se tenir debout pour chanter, dansé, histoire de les mettre en éveil. L'enseignant enfin doit tenir compte de la psychologie de l'enfant qu'il a en face de lui et surtout le motiver. Alors la maîtrise d'une philosophie de l'éducation serait nécessaire.

3-2- Au niveau des parents

Les parents doivent prendre conscience de la charge qui leur revient et savoir qu'ils doivent soutenir leurs enfants aussi bien moralement que financièrement.

3-3- Au niveau de l'Etat

Il serait mieux de revoir l'âge donnant accès à l'école (CI), celui qui prend un accroissement grandissant aujourd'hui compris entre 3-4 ans. Il faut que l'Etat exige l'âge compris entre 5-6 ans. C'est dans cette tranche d'âge que l'enfant arrive à se sentir à l'aise en absence de sa mère qu'il arrive à se distinguer de ses camarades et à assimiler aussi ce qu'on lui soumet.

L'Etat devra alors prendre ses responsabilités puisque l'éducation est le socle de tout développement et si ces apprenants sont appelés à assumer la relève de demain, une relève précoce ou handicapée intellectuellement ne peut conduire notre pays qu'à la dérive.

Aujourd'hui, toute profession exige une formation convenable. Alors la formation des enseignants demeure une question assez importante. Il revient à l'Etat de prendre ses précautions afin de former ces professeurs vacataires qui majoritairement dominant le terrain. Les former en leur donnant des formations sur les cours comme la psychologie de l'enfant, la psychologie de l'adolescence, la psychologie et guidance en milieu africain...

En bref, la maîtrise de la pédagogie par nos enseignants s'avère indispensable.

Enfin, pour la réussite parfaite du cursus scolaire de l'apprenant, le recrutement par l'Etat des psychologues et Assistants sociaux dans les établissements serait aussi une solution pertinente si l'âge requis ne pourrait pas être respecté.

3-4- Au niveau des membres de l'administration

Ces derniers doivent également tenir compte de la responsabilité qui leur est assigné, en désignant à tant les "PP" de classe afin de les lancer aussitôt la rentrée commencée à leur tâche. Ils doivent réunir les nouveaux élèves de 6^e dès le début de l'année pour les informer de ce qui les attend comme rythme de travail au collège.

La mise en application de ces approches de solution permettrait une meilleure adaptation des nouveaux collégiens au rythme et cadre de travail. La conséquence serait la réussite brillante de ces élèves.

CONCLUSION

Les enfants nouvellement admis sont confrontés à un sérieux problème, celui de s'acclimater, de s'accoutumer au rythme et cadre de travail que leur offre le nouveau environnement.

Notre expérience en tant que stagiaire au CEG de Djassin, les enquêtes menées à travers nos questionnaires à l'endroit des élèves, des professeurs montrent que ce problème peut s'expliquer par plusieurs causes. Entre autres causes, avons-nous mis l'accent sur les antécédents primaires, l'âge précoce, l'environnement socio-économique de ces apprenants ; autant de facteurs qui expliquent la difficile adaptation de ces futurs collégiens au rythme et cadre de travail. Un autre facteur est celui de la responsabilité que n'assument pas pleinement les membres de l'administration du collège ainsi que les enseignants.

Face à ces problèmes, des suggestions ont été faites sur la base de ce que nous-mêmes avons proposées et de ce que nos interrogés ont également proposées pour une meilleure adaptation des nouveaux collégiens au rythme et cadre de travail. Les enseignants et les membres de l'administration doivent prendre conscience de leur responsabilité. De plus, les parents d'élèves doivent non seulement reconnaître leur rôle mais plutôt les mettre en application. L'Etat en ce qui lui concerne doit répondre à notre cri afin de ne point conduire notre pays à la dérive.

Notre point de vue sur ce travail reste inachevé. Bien au contraire ce travail n'est que notre réflexion personnelle que nous souhaitons prolonger désormais avec de nouveaux terrains d'investigation et avec de nouveaux apports qu'auront nous apportés toutes personnes qui partagent des points de vue sur notre sujet.

BIBLIOGRAPHIE

- BOKO G. (2009), *Psychologie Guidance En Milieu Africain*, Cotonou, CAAREC, 240 p.
- HOUNMENOUN J.C. (2014), *Règlement du Mémoire de fin de Cycle, ENS / Porto-Novo*, 8 p.
- LEIF J., DELAY J. (1965), *Psychologie et éducation*, tome 1, Paris, 512p.
- MOUHAMA R. (2001-2002), « *Causes des Ecart de réussite des cinq dernières années entre les élèves en 2^e année de Cours Moyens (CM₂) des écoles primaires années de l'Enseignement Secondaire Général (6^e)* » : cas de la localité de Djougou, *Mémoire de CAPES, ENS/ Porto-Novo*, 60 p.
- MIGNANWANDE H. (2007-2012), *Sociologie de l'éducation*, ENS/ Porto-Novo, 34p.
- MIGNANWANDE H. (2013), *Histoire de l'éducation en république du Bénin*, ENS/Porto-Novo, 89p.
- MOUSTAPHA M. A. (2012), *psychologie de l'enfant*, ENS/Porto-Novo, 86 p.
- NEKPO C.F. (1999), *Education et Culture*, tome2, Porto-Novo, CNPMS, 136 p.
- PARENT P., GONNET, (1974), *Psychologie à l'école*, Presse universitaire de France, 272p.
- QUENUM J., KOUTINHOIN S. E., GONZALO G., FANGNON B. (2014), *Eléments de Méthodologie de Recherche en Sciences Humaines*, ENS / Porto-Novo 12 p.

WEBOGRAPHIE

- [http : //ash.JPP.pagesperso-orange.fr/pointssur.html](http://ash.JPP.pagesperso-orange.fr/pointssur.html)
- <http://librairie.immateriel.fr/fr/read-book/9782760513402/chap007>

- <http://ww.archipel.uqam.ca./1578/1/m10381.pdf>
- www.pierroptvin.com/6%20publications/depistage.pdf
- www2.cndp.fr/actualistes/question/handicap/handicapes.Imp.htm

ANNEXES

Questionnaires à l'endroit des professeurs

Ce questionnaire vous est adressé dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de BAPES de fin de formation à l'ENS de Porto-Novo. L'objectif visé en est de faire ressortir les causes de la difficile adaptation de nos élèves au rythme et cadre de travail.

Merci de cocher les cases et de répondre à toutes les questions

Identification

Ancienneté: ans

Statut : ACEAPE Dataire

1- Préciser votre discipline.....

2- Vos élèves éprouvent de difficulté dans votre matière ?

Oui Non quelque -uns eux tous

3- Lesquels ?.....

.....

4- Quels sont les caractères que présentent les élèves en difficultés d'adaptation ?.....

.....

5- Est-ce possible de les amener à s'adapter ?

Oui Non

Si oui, comment ?

Si non, pourquoi ?.....

Merci pour la collaboration

Questionnaires d'enquête à l'endroit des élèves

Ce questionnaire vous est adressé dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de BAPES de fin de formation à l'ENS de Porto-Novo. L'objectif visé en est de faire ressortir les causes de la difficile adaptation de nos élèves au rythme et cadre de travail.

Merci de cocher les cases et de répondre aux questions

Identification

Statut : Elève en classe de

Sexe : M F

Nouveau Ancien

1- Quel âge as-tu ?

2- Est-ce que la façon dont tu travaillais au primaire est la même que celle de maintenant ? Oui Non

Qu'est-ce qui a changé ?.....

3- Parlant des nouvelles matières auxquelles tu es soumise actuellement, arrives-tu à s'adapter à toutes ces matières ?

Oui Non

4- Pourquoi ?

.....

5- Reçois-tu des conseils à la maison de la part de tes parents sur les comportements que tu dois désormais avoir tant que collégien

Oui Non

Quel genre de conseils par exemple ?.....

.....

4- Est-ce que tu prends l'argent du petit déjeuner ? Oui Non

Combien ? 25F 50F 75F 100F 150F

Plus que 150F

5- Les professeurs vous dictent les cours en classe ?

Oui Non certains

Merci pour votre disponibilité et pour votre promptitude

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	
REMERCIEMENTS.....	
SIGLES ET ACRONYMES.....	
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES.....	
RESUME.....	
INTRODUCTION.....	
CHAPITRE I: CADRE THEORIQUE ET GEOGRAPHIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	
1- Cadre théorique.....	
1-1- Problématique.....	
1-2- Hypothèses de travail.....	
1-3-Objectifs du travail.....	
1-3-1-Objectif général.....	
1-3-2-Objectifs spécifiques.....	
1-4-Revue de littérature.....	
1-5-Clarification de concepts et quelques généralités.....	
1-5-1-Clarification de concepts.....	
1-5-2-Quelques généralités.....	
1-5-2-1-Dispositifs législatif et juridique.....	
1-5-2-2-Les étapes de développement chez un individu et la socialisation.....	
2-Présentation du cadre d'étude.....	
2-1-Aspects humains du CEG de Djassin.....	
2-2-Situation géographique du CEG de Djassin.....	
3-Approche méthodologique.....	
3-1-Matériels.....	
3-2-Méthode de collecte des données.....	

3-2-1-La recherche documentaire.....	
3-2-2-Les travaux de terrain.....	
3-2-2-1-Echantillonnage.....	
3-2-2-2- Les observations.....	
3-2-2-3-Les enquêtes de terrain.....	
3-3-Le dépouillement et le traitement des données.....	
3-4-Les difficultés rencontrées.....	

CHAPITRE II : ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS..

1-Présentation des résultats.....	
1-1-Au niveau des élèves.....	
1-2-Au niveau des enseignants.....	
2-Analyse des résultats.....	
2-1-Comportements des élèves de la classe de 6è en difficulté d'adaptation.....	
2-2-Causes de la difficile adaptation des nouveaux collégiens.....	
2-2-1-Les antécédents primaires des apprenants des classes de 6è.....	
2-2-1-1- Rythme du travail.....	
2-2-1-2- L'acquis intellectuel depuis le primaire.....	
2-2-1-3- Les formes d'évaluation.....	
2-2-2- L'âge précoce.....	
2-2-3-L'environnement socio-économique.....	
2-2-4-L'organisation scolaire comme facteur de la difficile adaptation des nouveaux collégiens.....	
2-2-4-1-La responsabilité des enseignants.....	
2-2-4-2-La responsabilité des membres de l'administration.....	
3-Approches de solution.....	
3-1- Au niveau des enseignants.....	
3-2-Au niveau des parents.....	

3-3- Au niveau de l'Etat.....

3-4-Au niveau des membres de l'administration.....

CONCLUSION.....

BIBLIOGRAPHIE.....

ANNEXES.....